



Compte-Rendu CAPL n°3 du 5 décembre 2016

Cette CAPL traite du mouvement complémentaire des cadres C au 1^{er} mars 2017 et d'un mouvement exceptionnel au 1^{er} janvier 2017.

Petit rappel : le mouvement exceptionnel a été instauré pour régler la situation d'agents dont le poste disparaît suite à la fermeture d'un service.

Cela concerne aujourd'hui la fermeture de la trésorerie de Gordes.

La CGT a refusé de prendre part à la discussion et au vote. Nous sommes opposés à ces restructurations et il n'est pas question pour nous de participer à leur mise en place (voir déclaration jointe).

Pour information SOLIDAIRES et FO ont voté contre.

AFFECTATIONS DES CADRES C AU 01/01/2017 :

- BAUDIER Richard : Trésorerie APT
- PERRAULT Loïc : Trésorerie APT

Cette année le mouvement complémentaire concerne trois personnes, nous déplorons une seule arrivée extérieure. Le reste du mouvement est un jeu interne de changement de postes au sein de structures locales sur des postes vacants.

AFFECTATIONS DES CADRES C AU 01/03/2017 :

- DJELLAL Lucie : PRS AVIGNON (suite au mouvement national)
- LEFEVRE Christelle : SIE CARPENTRAS (mouvement local)
- BOUNOUAR Nadia : SIE CAVAILLON (mouvement local)

La CGT a voté contre ce mouvement qui ne satisfait pas les besoins des services, tout comme SOLIDAIRES. FO a voté pour.

Pour les élus CGT ce mouvement ne répond absolument pas aux besoins de notre réseau et laisse un grand nombre de postes vacants : 22 ETP pour les agents C.

Les représentantes CGT CAPL N°3 :

Caroline BOLLIER
Mélanie LUBINU

LA SECTION CGT FINANCES PUBLIQUES 84 VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES